

Paris, le **20 OCT. 2020**

n° 6218/SG

À

**MESDAMES ET MESSIEURS LES MINISTRES  
MESDAMES ET MESSIEURS LES MINISTRES DÉLÉGUÉS  
MESDAMES ET MESSIEURS LES SECRETAIRES D'ÉTAT**

**OBJET** : Hommage national à M. Samuel PATY.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les drapeaux seront mis en berne sur les bâtiments et édifices publics le mercredi 21 octobre 2020, en hommage à la mémoire de M. Samuel PATY, victime de l'attaque terroriste de Conflans-Sainte-Honorine du 16 octobre 2020.

Vous voudrez bien donner les instructions nécessaires en ce sens.



Jean CASTEX